

**RÉPONSE DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO (GAZ MÉTRO) À
LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1 DE
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-1

Références : GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 1, Pièce B-0016, Gaz Métro-2, Document 1, Page 34, tableaux 9 et 10, colonne CAU (capacité attribuée et utilisée) :

Demande(s) :

- a) Veuillez expliquer les petites différences entre les CAU du palier D₁-plus de 36 500 m³, du tarif D_{RT}, et des tarifs D₃ et D₄ entre les tableaux 9 et 10.

Réponse :

La composante *CAU* est différente dans les tableaux 9 et 10 parce que l'ajustement CU qui compose la CAU varie.

L'ajustement CU permet d'allouer aux clients du service interruptible une part des coûts de la composante *capacité* attribuée à l'ensemble des autres catégories tarifaires. Cette capacité allouée aux clients du service interruptible est retranchée de la part imputée aux autres catégories tarifaires (voir B-0016, Gaz Métro-2, Document 1, page 40).

Dans la méthode d'allocation actuelle (tableau 9), les paliers tarifaires inférieurs à 36 500 m³ se voient allouer une portion de la composante *capacité* et « reçoivent » donc une part de l'ajustement CU. Dans la méthode d'allocation proposée, basée sur le réseau minimal (tableau 10), la capacité attribuée aux paliers tarifaires de 0 à 36 500 m³/année est fixée à 0, tout comme l'ajustement CU. La part allouée aux clients en service interruptible est alors répartie entre les autres catégories tarifaires, qui voient leur portion capacité réduite d'un volume plus grand par rapport à la méthode actuelle.

Le tableau 17 (B-0016, Gaz Métro-2, Document 1, page 50) détaille le calcul de la CAU selon la méthode d'allocation actuelle. Le tableau suivant présente à nouveau ces informations, mais selon la méthode du réseau minimal.

Tarifs	Paliers	DQM (m ³)	Capacité attribuée* (m ³)	Volumes annuels (m ³)	Excédent* (m ³)	Déficit* (m ³)	Ajustement (m ³)	CAU (m ³)
D ₁	0-3 650	2 103 620	0	174 196 753	0	0	0	0
	3 650-36 500	5 943 488	0	514 502 080	0	0	0	0
	36 500 et +	10 600 633	3 869 230 865	979 247 599	0	2 889 983 266	(357 376 866)	3 511 853 999
D ₃		520 724	190 064 276	166 967 862	0	23 096 414	(2 856 115)	187 208 161
D ₄		13 270 796	4 843 840 540	1 952 129 193	0	2 891 711 347	(357 590 561)	4 486 249 979
D ₅		6 055 305	0	821 821 137	821 821 137		821 821 137	821 821 137
D _{RT}		3 831 885	1 398 637 943	557 645 317	0	840 992 626	(103 997 595)	1 294 640 348
			10 301 773 624	5 166 509 941	821 821 137	6 645 783 653	0	10 301 773 624

*La capacité attribuée, l'excédent et le déficit sont fixés à 0 pour les classes tarifaires 0-36 500 m³/an dans la méthode du réseau minimal.

Les valeurs dans la colonne CAU correspondent aux valeurs dans le tableau 10.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-2

Références : GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 1, Pièce B-0016, Gaz Métro-2, Document 1 page 38, tableaux 12 et 13, tarifs D_M et D_{RT} :

Demande(s) :

- a) Veuillez expliquer la différence entre les tarifs D_M vu au tableau 12 et D_{RT} vu au tableau 13.

Réponse :

La mention du tarif D_M au tableau 12 est une erreur typographique. On aurait dû y lire D_{RT}. Il s'agit donc du même tarif.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-3

Référence : GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 1, Pièce B-0016, Gaz Métro-2, Document 1, Tableau 15, page 47 :

Paliers du D ₁	β_0	β_0	β_1	β_1	β_{2V}	β_{2V}	R ²	DQM
		T-Student		T-Student		T-Student		
365	165 972	13,55	593	9,99	223	3,36	0,985	35 833
1 095	585 785	9,49	6 177	20,69	-447	-1,34	0,993	245 594
3 650	3 027 174	13,03	45 812	40,73	-1 924	-1,53	0,998	1 823 417
10 950	3 232 350	20,22	48 589	62,81	-627	-0,72	0,999	1 980 766
36 500	8 203 969	33,11	87 796	73,21	8 113	6,05	1,000	3 958 455
109 500	9 446 383	24,05	102 004	53,65	17 873	8,4	0,999	4 871 870
365 000	6 296 807	16,95	70 297	39,1	16 062	7,98	0,999	3 472 632
1 095 000	4 010 686	23,57	26 792	32,53	8 159	8,86	0,998	1 442 935
3 650 000	2 733 253	14,3	9 444	10,21	2 805	2,71	0,984	549 708
10 950 000	655 727	6,28	5 538	10,96	10	0,02	0,979	237 889
Total - D 1	38 358 106	35,26	403 042	76,54	50 247	8,53	1,000	18 619 099

Demande(s) :

- a) Du tableau nous constatons que les indicateurs statistiques β_0 , β_1 , β_2 T-Student, ainsi que le R², correspondants au total D1 sont plus grands (sauf exception) que les indicateurs statistiques correspondants aux sous paliers. Veuillez expliquer ce phénomène.

Réponse :

Les statistiques T-Student sont plus grandes (sauf exception) parce que :

1. les données ne sont plus affectées par les chocs spécifiques à chacun des paliers; et
2. le modèle est bien spécifié pour l'ensemble du tarif D₁.

En agrégeant les données, on dissout les variations spécifiques à chaque palier parmi les autres, en réduisant leur poids relatif et en amenant les fluctuations à s'annuler entre elles par la loi de la moyenne. Lorsque le nombre de paliers tend vers l'infini, les données agrégées ne sont pas du tout affectées par les chocs spécifiques à chacun des paliers. Effectuer une régression sur la somme de différentes observations revient à faire une régression sur la moyenne de ces observations.

Ainsi, si le modèle est parfaitement spécifié, la variance des termes d'erreur de la régression des données agrégées tend vers 0, ce qui augmente la statistique de T-Student et le R².

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-4

Référence : GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 1, Pièce B-0030, Gaz Métro-2, Document 6, Tableaux 3 et 8, pages 8 et 13.

Demande(s) :

- a) Veuillez expliquer la forte hausse de la proportion des coûts du PGEÉ (16,6%) qui touche la clientèle du tarif D₁ qui consomme plus de 36 500 m³.

Réponse :

Comme mentionné dans la pièce B-0038, Gaz Métro-2, Document 6, page 13, le facteur PGEÉ calculé selon la méthode actuelle n'a pu être mis à jour en raison de considérations de temps et d'enjeux informatiques. Le facteur PGEÉ de l'année 2012/2013 a donc été utilisé. Donc, la proportion de la clientèle du tarif D₁ qui consomme plus de 36 500 m³ provenant du facteur de l'année 2012/2013 était *a priori* moins importante que celle observée avec la méthode proposée.

Il est toujours risqué de comparer deux méthodologies différentes. Étant donné que la méthode proposée demeure la même en ce qui concerne l'allocation des aides financières pour le tarif D₁, on peut alors comparer la proportion qui est attribuée aux clients consommant plus de 36 500 m³. Cette proportion est plus importante dans la méthode proposée et elle s'explique par le fait que le budget utilisé, ainsi que les années de références sont différents. Cette dernière affirmation explique en grande partie l'écart entre les deux méthodes, car les aides financières représentent plus de 80 % du budget total du PGEÉ.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-5

Référence : GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 1, Pièce B-0031, Gaz Métro 2, Document 7, Onglet FB09CL.

Demande(s) :

- a) Le total montré à la ligne 28 de la colonne FB09BI est de 100%, pourtant cette somme n'est que de 60,30%. Veuillez expliquer.

Réponse :

Veuillez vous référer à l'onglet *FB09CL* de la pièce B-0039, Gaz Métro-2, Document 7 pour obtenir la dernière version corrigée du facteur FB09CL.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-6

Référence : GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 1, Pièce B-0032, Gaz Métro 2, Document 8, Onglet FB09CL.

Demande(s) :

- a) Le total montré à la ligne 28 de la colonne FB09BI est de 100%, pourtant cette somme n'est que de 60,30%. Veuillez expliquer.

Réponse :

Veuillez vous référer à l'onglet *FB09CL* de la pièce B-0040, Gaz Métro-2, Document 8 pour obtenir la dernière version corrigée du facteur FB09CL.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-7

Références :

- i) GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 1, Pièce B-0033, Gaz Métro 2, Document 9.
ii) GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 1, Pièce B-0034, Gaz Métro 2, Document 10.

Demande(s) :

- a) La base de données de l'ingénierie (B-0034) classe les conducteurs par niveau de pression, veuillez donner cette information pour les données comptables, c'est-à-dire ajouter une colonne qui reflète la pression d'exploitation pour chacune des conduites.

Réponse :

La base de données comptable ne permet pas d'obtenir d'information concernant la pression d'exploitation des conduites. Seule la base de données de l'ingénierie présente les données relatives aux pressions.